SUD éducation 38

3 rue Federico Garcia Lorca
38100 GRENOBLE

Comptes annuels

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

Bilan 2022

Erreur : log de génération non trouvé

ACTIF	Exercice N			Exercice N - 1
	Brut	Amortissements & Dépréciations	Net	Net
Immobilisations incorporel.				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total I				
Actif circulant :				
Stocks et en-cours				
- autres que marchandises				
- marchandises				
Avances et accomp. versés				
Créances				
- clients et cptes rattachés				
- autres				
Valeurs mobilières de plac.				
Disponibilités (hors caisse)	149,07 €		149,07 €	
Caisse	225,00 €		225,00 €	
Total II	**374,07 €**		**374,07 €**	
Charges constatées d'avance				
Total III				
TOTAL GENERAL	**374,07 €**		**374,07 €**	

PASSIF	Exercice N	Exercice N - 1
Capitaux propres :		
Capital		
Ecarts de réévaluation		
Réserves :		
- réserve légale		
- réserves réglementées		
- autres		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	374,07 €	
Provisions réglementées		
Total I	**374,07 €**	
Subventions et Provisions		
Total II		
Fonds dédiés		
Total III		
Dettes :		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus		
Fournisseurs et comptes		
Autres (1)		
Total IV		
Produits constatés d'avance		
Total V		
TOTAL GENERAL	**374,07 €**	
(1) Dont comptes courants d'associés		

Compte de Résultat 2022

Erreur : log de génération non trouvé

Charges (hors taxes)	Exercice N	Exercice N - 1
Charges d'exploitation :		
- Achats de marchandises		
- Variation de stocks		
- Achats d'approvisionnement	165,77 €	
- Variation de stocks (approvisonnements)		
- Autres charges externes *	273,22 €	
- Impôts, taxes et versements assimilés		
- Rémunérations du personnel		
- Charges sociales (et autres charges de personnel)		
- Dotations aux amortissements		
- Dotations aux dépréciations		
- Dotations aux provisions		
- Autres charges	302,94 €	
- Charges financières		
Total I	**741,93 €**	
Charges exceptionnelles (II)		
Impôts sur les bénéfices (III)		
Total des charges (I + II + III)	**741,93 €**	
Solde créditeur : bénéfice	374,07 €	
TOTAL GENERAL	**1 116,00 €**	
* Y compris :		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		

Produits (hors taxes)	Exercice N	Exercice N - 1
Produits d'exploitation :		
- Ventes de marchandises		
- Production vendue (biens et services)		
- Travaux & Etudes		
- Production stockée		
- Production immobilisée		
- Subventions d'exploitation		
- Autres produits (2)	891,00 €	
Produits financiers (2)		
Total I	**891,00 €**	**0,00 €**
Produits exceptionnels (2) (II)	**225,00 €**	
Total des produits (I + II)	**1 116,00 €**	**0,00 €**
Solde débiteur : perte (3)		
TOTAL GENERAL	**1 116,00 €**	**0,00 €**
(2) Dont reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements)		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de		

Annexe au comptes annuels

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

0) FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE 2011 ET REGLES COMPTABLES

Le syndicat SUD Éducation 38 publie pour la première fois ses états financiers pour l'exercice 2021-2022 en conformité avec la loi du 20 août 2008.
Son exercice comptable est exceptionnellement du 09 mars 2022 au 31 aout 2022 (en raison de la création du syndicat le 09/03/2022), il a une durée de 6 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses généralement admises :

* Continuité d'exploitation
* Permanence des méthodes comptables
* Indépendance des exercices
* Non compensation

Les comptes ont été établis en application du règlement du Comité de réglementation comptable N° 2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales de l'Avis N° 2009-07 du 3 septembre 2009 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des organisations syndicales, du règlement du Comité de réglementation Comptable N° 99-01 du 16 février 1999 relatif à l'établissement des comptes annuels dans les associations et fondations, et du règlement du Comité de la réglementation Comptable N° 99-03 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthodes des coûts historiques.
Les libellés comptables utilisés correspondent au plan comptable général y compris les modifications introduites par le règlement du CRC N°99-01.

1) NOTE SUR LE BILAN

Le syndicat n'a pas d'autres Actifs que les comptes bancaires nécessaires à son fonctionnement.
Un compte est utilisé au passif pour enregistrer des sommes dont le syndicat est dépositaire mais dont il n'a pas la libre disposition.

2) NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat n'appelle pas de commentaires. Les charges concernent les frais afférents au fonctionnement du syndicat.
Les cotisations sont comptabilisées en brut sur la base des sommes encaissées effectivement au cour de l'année par le syndicat. Le reversement à la fédération figure en charges. Le reliquat à verser à la fédération à la clôture de l'exercice figure dans le compte "charges à payer".

3) LE TABLEAU DES RESSOURCES

Le tableau des ressources demandé par le règlement 2009-10 se présente ainsi pour l'exercice 2021-2022 :

Ressources de l'année	
Cotisations reçues	891,00 €
Reversement de cotisations	0,00 €
Subventions reçues	0,00 €
Autres Produits d'Exploitation perçus	0,00 €
Produits financiers	0,00 €
Total des Ressources	891,00 €

4) LES COTISATIONS

Les cotisations sont enregistrées à l'encaissement effectif sur la base d'un barème local.

5) PERSONNEL

Le syndicat ne dispose pas de salarié. Le ministère de L'Education Nationale attribue à la fédération SUD EDUCATION du temps de décharges qu'elle alloue aux syndicats départementaux. Pour l'année 2021-2022 SUD éducation 38 dispose de 0 ETP

6) AFFECTATION

Le résultat 2021-2022 sera porté en réserves générales pour 374,07 € par décision d'Assemblée Générale.

7) AFFILIATION

Le syndicat est affilié à l'Union Syndicale SOLIDAIRES locale. A ce titre il verse une cotisation annuelle fixe par adhérent qui ne constitue pas une partie de la cotisation de ce dernier. A ce titre il a été versé 0 € sur l'exercice 2021-2022 car les cotisations sont payées par année civile et figureront donc sur l'exercice 2022-2023.